



DIRECTION DE
L'INDUSTRIE DES MINES
ET DE L'ENERGIE DE
NOUVELLE-CALEDONIE

Service Industrie

1ter rue Unger
BP 465
98845 Nouméa Cedex

Téléphone :
27 02 30

Télécopie :
27 23 45

N° CS12-3160-SI- M80 /
DIMIN

Le Directeur

Nouméa, le

4 MAI 2012

à

Monsieur le Gérant de la
Société LA MAISON DU PNEU SARL
BP 2358
98846 Nouméa Cedex

Objet : Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
Dossier n°CE12-3160-000953/TDESI_0792

Référence : Courier relatif à votre déclaration concernant l'exploitation d'un dock de stockage de pneumatiques – commune de NOUMEA

Pièce jointe : 1 avis

Monsieur,

Par courrier cité en référence, vous m'avez transmis votre déclaration concernant l'exploitation d'une unité de stockage de pneumatiques sise 5 rue Lapous Doniambo – commune de NOUMEA.

Après examen, il s'avère que votre déclaration n'est pas conforme au regard des dispositions de l'article n° 414-4 du code de l'environnement de la province Sud.

En conséquence, je vous invite à régulariser votre déclaration dans un délai d'un mois et à l'adresser à Monsieur le Président de l'assemblée de la province Sud – direction de l'industrie, des mines et de l'énergie de Nouvelle-Calédonie – service de l'industrie - BP 465 – 98845 Nouméa cedex, en tenant compte de l'avis de l'inspection des installations classées ci-joint. Dans l'attente, l'instruction de votre demande est suspendue.

Cette affaire est suivie par technicien supérieur
chargé d'affaires au sein de la direction de l'industrie, des mines et de l'énergie
qui reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire éventuellement nécessaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Chef du service de l'industrie
Inspecteur des installations classées

Justin PILOTAZ

DOSSIER DE DECLARATION

AVIS DE L'INSPECTEUR DES INSTALLATIONS CLASSEES

DOSSIER CONCERNANT :	<i>Stockage de pneumatiques</i>
----------------------	---------------------------------

DEMANDEUR :	<i>LA MAISON DU PNEU SARL</i>
-------------	-------------------------------

Réf :				Date de réception du dossier :	<i>02/04/2012</i>
Adresse postale :	<i>BP 2358 98846 Nouméa cedex</i>				
localisation de l'installation :	<i>5 rue Lapous Doniambo Nouméa</i>				
Téléphone :		Fax :		Ridet :	<i>039024</i>
Province :	<i>SUD</i>	Commune :	<i>NOUMÉA</i>	Zone PUD :	

CONTENU DE LA DECLARATION	OBSERVATIONS
1. La déclaration de l'exploitant	
2. Nature et volume des activités	
3. Rubriques de Classement	
4. Un plan orienté à l'échelle appropriée sur lequel sont indiqués l'emplacement de l'installation projetée, et dans un rayon de 100 mètres, les informations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • l'occupation du sol • les activités • les établissements recevant du public • les voies de communication • les hydrants (PI ou BI) • les plans d'eau et cours d'eau • la vocation des bâtiments 	<i>Manquants</i>
5. Un plan de situation orienté et légendé, à l'échelle appropriée avec indication : <ul style="list-style-type: none"> • les zones de stockage • les moyens de lutte contre l'incendie • l'assainissement (tracés des réseaux et ouvrages de traitement des effluents, avec mention du type de traitement et du dimensionnement) 	<i>A compléter</i> <i>A compléter</i>

Dossier déclaré :	<input type="checkbox"/>	<i>Complet</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<i>Incomplet</i>
-------------------	--------------------------	----------------	-------------------------------------	------------------